

**CATALOGUE****FORMATIONS** **2025**

LA FORMATION

PAR L'AFCOME

EDITO

L'AFCOME est une organisation professionnelle créée en 1983 et opérant dans le secteur de la nutrition des plantes. Elle rassemble la majorité des entreprises d'agrofouritures, coopératives et sociétés privées, distribuant des fertilisants et fabricant des engrais par mélange en France.

A travers son organisme de formation, l'AFCOME propose différentes formations règlementaires relatives aux engrais inorganiques à destination de tous les acteurs du secteur des fertilisants (fabricants, distributeurs, opérationnels...).

Les formations ont été développées avec la Responsable Pédagogique de l'AFCOME, Manager HSE pendant 15 ans et Responsable Règlementaire Engrais depuis 10 ans.

La formation sera encadrée par un formateur qualifié sélectionné par l'AFCOME.

L'AFCOME a obtenu la certification QUALIOPi pour ses actions de formation dans le but de structurer son organisation et de s'engager dans une démarche qualité.

Cette certification permet également aux structures de moins de 50 salariés de bénéficier de la prise en charge de frais par un organisme tiers (OCPO...).



Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

LA FORMATION

PAR L'AFCOME

SOMMAIRE

Règlementation propre aux fertilisants

Règlement UE 2019/1009 relatif à la mise en marché des fertilisants - Principe, évolutions et introduction à la mise en œuvre

OBJECTIFS

Règlementation propre aux fertilisants

Règlement UE 2019/1009 relatif à la mise en marché des fertilisants- Principe, évolutions et introduction à la mise en œuvre

- Comprendre le principe de fonctionnement de la nouvelle réglementation européenne (RUE 2019/1009) relative à la mise en marché des fertilisants
- Connaître les évolutions par rapport à la réglementation antérieure
- Identifier les modalités de mise en œuvre du nouveau règlement

LA FORMATION

PAR L'AFCOME

INFORMATIONS

Public et prérequis

Public : Nos formations sont accessibles à tout acteur du secteur des fertilisants (fabricants, distributeurs, opérationnels...).

Prérequis : se référer au programme de formation

Durée

La durée des formations est fixée par une convention, la durée minimale est de 1 journée.

Tarifs

Le coût de la formation est indiqué sur le programme (non assujetti à la TVA).

Modalités et délais d'accès

Contactez-nous par mail (contact ci-dessous) à minima 5 semaines avant la date de formation souhaitée, nous vous enverrons le bulletin d'inscription. Toute inscription sera clause 2 semaines avant la date de formation, sauf cas exceptionnel de place restante.

Les séances de formation se déroulent en présentiel (inter-entreprise ou intra-entreprise). Pour les formations inter-entreprises, un minimum de 5 participants est requis.

Méthodes et modalités d'évaluation

- La feuille d'émargement et l'attestation de formation sont transmises à l'issue de la formation,
- Un questionnaire d'évaluation de la formation écrit est effectué pour contrôler les connaissances acquises en fin de formation.

Accessibilité au public en situation de handicap

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Nos indicateurs et résultats de 2022 à 2024



Le taux de bonnes réponses à l'évaluation des acquis est de 87%.
sur 220 participants formés



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contact administratif et référent handicap :

AFCOME – 34 place de la Gare

53000 LAVAL

Tel : 02 53 54 53 40

formation@afcome.org



AFCOME enregistré sous le numéro 52530087653. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.